

Hôtel Matignon
Madame la Première Ministre Élisabeth Borne
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Paris, le 8 juillet 2022

Objet : prix de l'électricité. Scieries et industries du bois

Madame la Première Ministre,

L'indisponibilité du parc nucléaire français combinée à la crise géopolitique actuelle fait prendre une tournure dramatique aux marchés de l'énergie. La spéculation qui gagne le secteur de l'électricité prend une telle ampleur que la continuité de l'activité de nos entreprises n'est plus garantie pour cet hiver et au-delà. Les prix proposés la rendent impossible économiquement et touche toutes les entreprises.

Secteur essentiel de l'économie verte, nous représentons 13% des emplois industriels français. Sans bois, de nombreux produits essentiels au bon fonctionnement de l'économie et de notre vie quotidienne viendraient à faire défaut.

Je souhaite tirer la sonnette d'alarme car l'emballement est tel que de simples mesures d'efficacité électrique ou de sobriété ne sont pas de nature à éviter le **blackout qui se profile**. Le terme est fort mais les prix proposés ces derniers jours le justifient.

Beaucoup de nos sites industriels sont semi électro intensifs et ne sont, à ce titre, éligibles à aucun soutien ou aide de l'Etat. Nous sommes livrés au bon vouloir du marché de l'énergie de ce secteur oligopolistique.

Je vous adresse à titre d'exemple le cas réel d'une scierie dont je viens de recevoir les éléments chiffrés hier soir. Ils parlent d'eux-mêmes.

Chiffre d'affaires : 22.6 M€

Coût de l'électricité :

2021	0.5M€	2.30% du chiffre d'affaires
2022	1.4M€	6.00%
2023	2.7M€	12.00%

Des cas similaires nous en recevons par dizaines chaque jour. Le poste électricité est en passe de devenir le 2ème poste de charge de nos industries devant celui des charges de personnel. Un scénario jamais connu à ce jour.

Cette crise intervient au moment même où le marché de la construction vient d'entrer en récession.

La situation nous inquiète particulièrement car le prix de l'électricité que nous subissons est de loin le plus élevé d'Europe (cf. graphique ci-joint). **Nous sommes donc face à un problème Franco Français.** L'écart est de 50 à 100 euros/MWH selon les pays. Nos concurrents espagnols et portugais bénéficient quant à eux de tarifs plafonnés à 180 euros / MWH quand nous sommes facturés à plus de 700 euros/MWH contre 58 l'année dernière.

La spéculation entraîne également l'arrivée de courtiers qui viennent harceler et angoisser nos PME et TPE. Certaines se sont faites piéger par des contrats qui sont de véritables « bombes » tarifaires.

EDF n'est pas en reste avec la diffusion de contrats « toxiques » sous couvert de lissage de la charge sur 3 à 5 ans.

La majorité des fournisseurs alternatifs refuse désormais de remettre des offres de prix.

Notre problématique est donc simple : peut-on attendre un soutien ou une régulation de la spéculation de la part de l'Etat pour passer cette crise ou doit-on indiquer aux entreprises le choix du laisser faire ?

Doivent-elles signer les contrats proposés au prix actuel signifiant la mise en place de chômage partiel ?

Nous avons besoin d'une réponse rapide et lisible car le blackout qui se profile nécessite la mise en marche de mesures sociales fortes et massives.

Nous proposons la mise en place d'un TRTAM (tarif règlementé transitoire d'ajustement du marché) outil opérationnel puisque mis en place lors de la précédente envolée du marché en 2007.

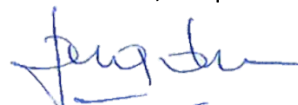
A moyen terme nos industries ont la possibilité, par la biomasse qu'elles génèrent sur leurs sites, de devenir autonomes en énergie grâce à la cogénération. Un plan inédit a été mis en place par le gouvernement à l'occasion des assises de la forêt et du bois. Au regard du nombre de projets et de son succès, il est nécessaire de revoir rapidement et fortement à la hausse le financement de l'opération tout en simplifiant les contraintes d'accès au dispositif car le nombre de projets est 2 à 3 fois supérieur au plan de charge prévu.

Le financement de ces installations territoriales de petit volume mais à très haut rendement énergétique et génératrices de compétitivité pour nos entreprises nous semblent une manière plus efficace de valoriser notre biomasse que de la transformer en gaz à faible rendement comme le propose le dernier AMI publié par l'Etat pour GRT gaz.

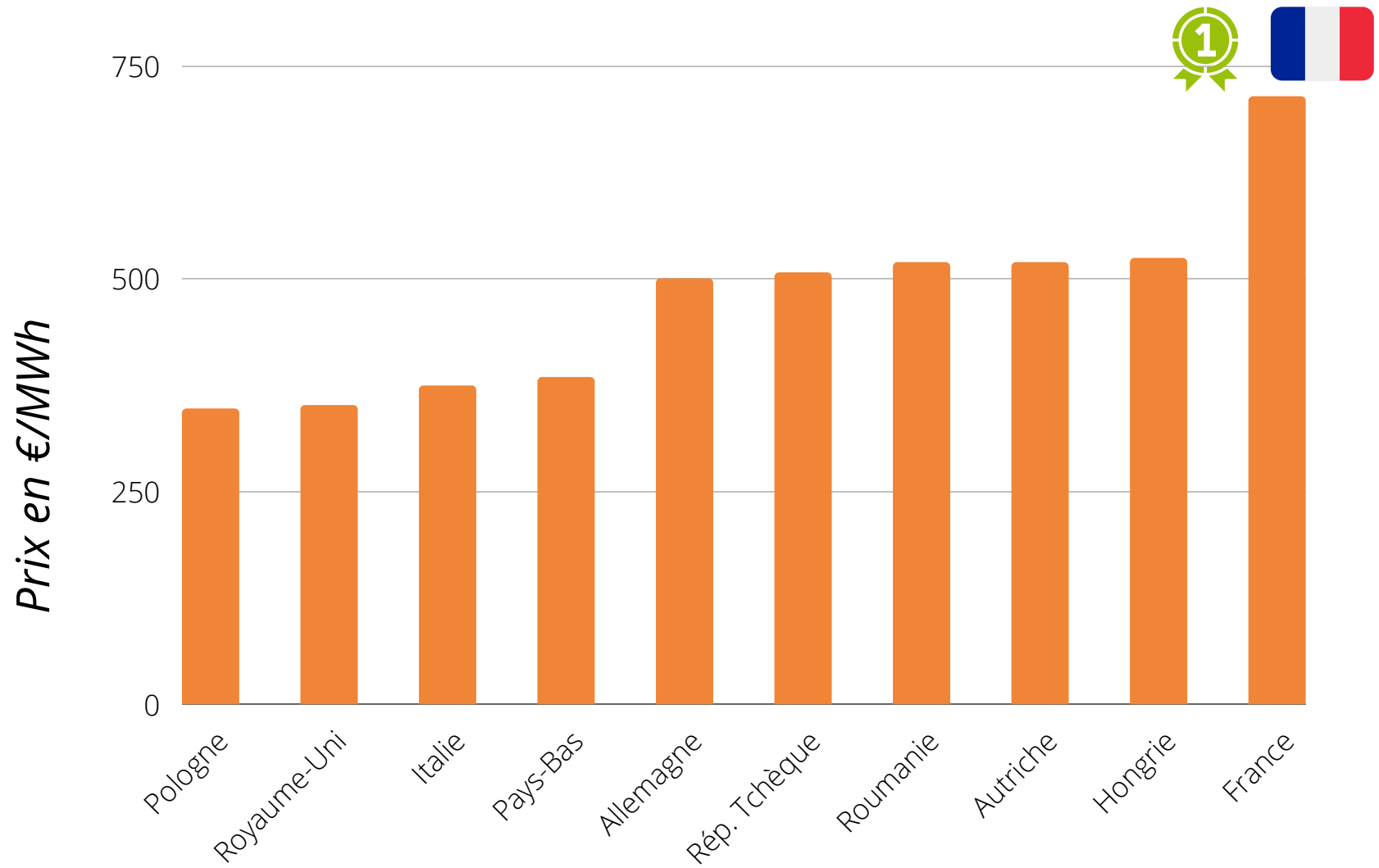
Nous espérons que notre alerte sera entendue car nos entreprises vont devoir prendre des décisions à bref délai.

Je vous prie, Madame la Première Ministre, d'agréer l'expression de ma très haute considération.

Le Président, Jacques DUCERF

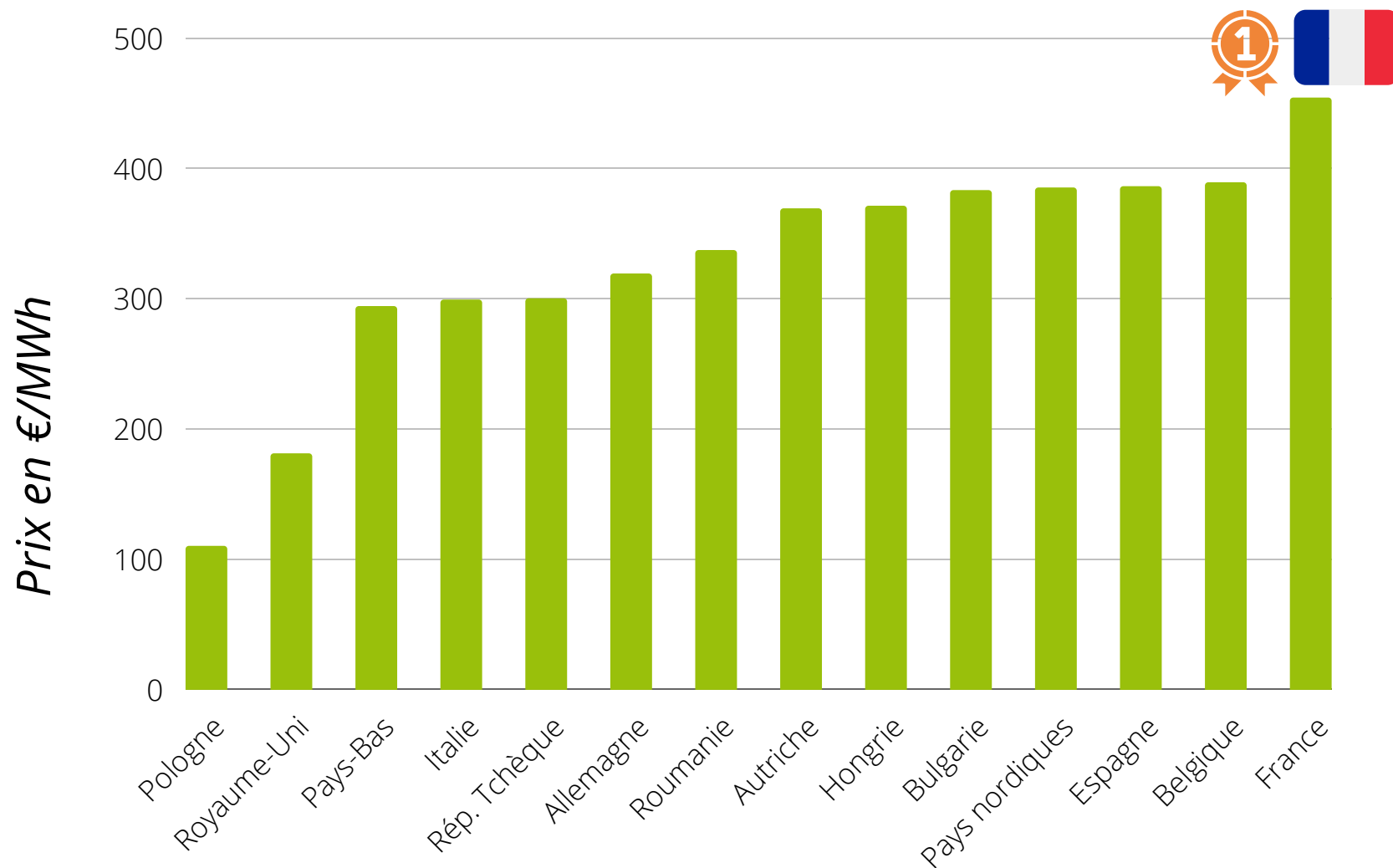


Comparaison des prix de l'électricité dans différents pays européens - "Peakload" - Tarifs en journée 8h/20h



Source EEX <https://www.eex.com/en/> (prix donnés au 7/07/22 pour l'année 2023)

Comparaison des prix de l'électricité dans différents pays européens "Baseload" - Bandeau 24h/24



Source EEX <https://www.eex.com/en/> (prix donnés au 7/07/22 pour l'année 2023)